



Collonges-sous-Salève, le 05 juin 2025

A l'attention de Monsieur Philippe TABAROT, Ministre des Transports,
Concerne votre courrier du 15 mai 2025

Notre Association pour la Protection de l'Environnement Collongeois, [APEC](#), représentant dorénavant plus de 6500 signataires de la pétition « [Non au Péage de l'autoroute urbaine A40 entre Saint-Julien-en-Genevois et Annemasse](#) », a bien reçu votre réponse à notre lettre du 13 mars dernier. Nous attirons votre attention sur les nuisances induites par votre « projet de régularisation de péage » entre Annemasse et Saint-Julien-en-Genevois et vous demandons de vous rendre compte par vous-même de la particularité de la situation locale par votre déplacement en Haute-Savoie. Votre réponse reprenant principalement les termes de l'annonce du Préfet ne répond pas à nos attentes..

Nous attendons de votre part de garantir aux citoyens la possibilité de se déplacer dans les meilleures conditions en sécurité et d'être à l'écoute des parlementaires et des élus locaux qui ont la meilleure connaissance des spécificités locales. **Nous vous demandons de réétudier ce dossier non plus comme un tronçon de l'A40 traditionnel mais comme le « Contournement du Grand Genève » qu'il est de fait devenu.**

Si un accord avait été obtenu en 1987 avec le Département de la Haute-Savoie pour que ce tronçon soit gratuit pour les usagers, c'est que ce tronçon faisait déjà office de « Contournement du Grand Genève » et dans les discussions de l'époque avec les autorités suisses, l'autoroute suisse de la douane de Bardonnex à l'Aéroport international, voire Versoix, devait également être gratuite. Le [Grand Genève](#) (2 cantons, 2 départements, 1 région, 2 pays ; répartis sur 2'000 km². 209 communes ; 1'027'000 habitants.) est un pôle attractif. Plus de 50'000 véhicules utilisent chaque jour ce contournement !

Vos arguments juridiques portent sur un « tronçon d'autoroute » or cette portion de l'A40 doit être reconnue comme un « contournement urbain». Nous vous proposons de modifier le statut de ce tronçon en voie de « Contournement du Grand Genève côté français » ce qui pérennisera sa gratuité de bon droit.

Votre réponse du 12 mai dernier est basée sur un bilan de concertation établi par le Préfet, Yves Le Breton, qui ne tient pas compte de l'avis des parlementaires, ni des élus locaux, ni du Groupement Transfrontalier Européen (GTE), ni de l'APEC, association environnementale, ni des usagers et des riverains de ce tronçon qui n'ont pas été concertés. Tous et absolument tous donnent un avis défavorable à un péage pour des raisons propres à nos spécificités locales (contournement d'une métropole), environnementales et économiques.

Votre réponse se base aussi, comme l'a été l'avis de l'ART, sur une étude EGIS mandatée par l'ATMB, sensée définir l'impact d'un péage sur le trafic. Cette étude minimise le report de trafic sur les réseaux secondaires et ne tient pas compte des nuisances induites. L'ATMB ne nous donne toujours pas accès à cette étude, ni à la méthodologie appliquée. Pourquoi ce manque de transparence ?

Nous avons découvert que l'étude réalisée par l'Office Cantonal des Transports en Suisse, aux résultats que l'ATMB considère comme similaires à ceux d'EGIS, porte uniquement sur le passage des voitures aux douanes. Qu'en est-il du véritable report de trafic sur les réseaux secondaires ? Et de ses nuisances sur nos routes déjà fortement saturées ?

Nous sommes régulièrement en contacts avec tous les parlementaires, élus locaux et le GTE qui, comme nous, comptent sur vous pour prendre la mesure de la situation.

Comme l'ont fait notre députée Virginie Duby-Muller et le sénateur Loïc Hervé, nous vous invitons à venir sur le terrain pour juger de la réalité de ce « contournement ». Les sénateurs Sylviane Noël et Cyril Pellevat ont déposé des questions orales au gouvernement à ce sujet. Différents partis politiques se positionnent pour la gratuité de ce contournement du Grand Genève. Le président du Pôle Métropolitain du Genevois français, Christian Dupessey, est très actif à ce sujet. Le président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Martial Saddier, est contre cette remise en péage. Et en tant qu'association représentant un nombre important de mécontents de l'annonce actuelle de la fin de la gratuité, nous préparons des actions avec le soutien du maire de notre commune, Brigitte Gondouin.

L'État avec les collectivités territoriales étant le principal actionnaire (91,33 %) de la concession ATMB, la reconnaissance de ce tronçon en tant que « Contournement du Grand Genève » et la pérennisation de sa gratuité sont donc une décision politique qui vous revient. Nous attendons votre venue et sommes confiants qu'à la lumière des éléments sur place vous prendrez la juste mesure. Nous vous remercions de nous informer de la date de votre déplacement en Haute-Savoie.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de l'assurance de notre plus haute considération.

Pour l'APEC et tous les signataires de la pétition
Corinne Bérroujon Rabbertz, Présidente